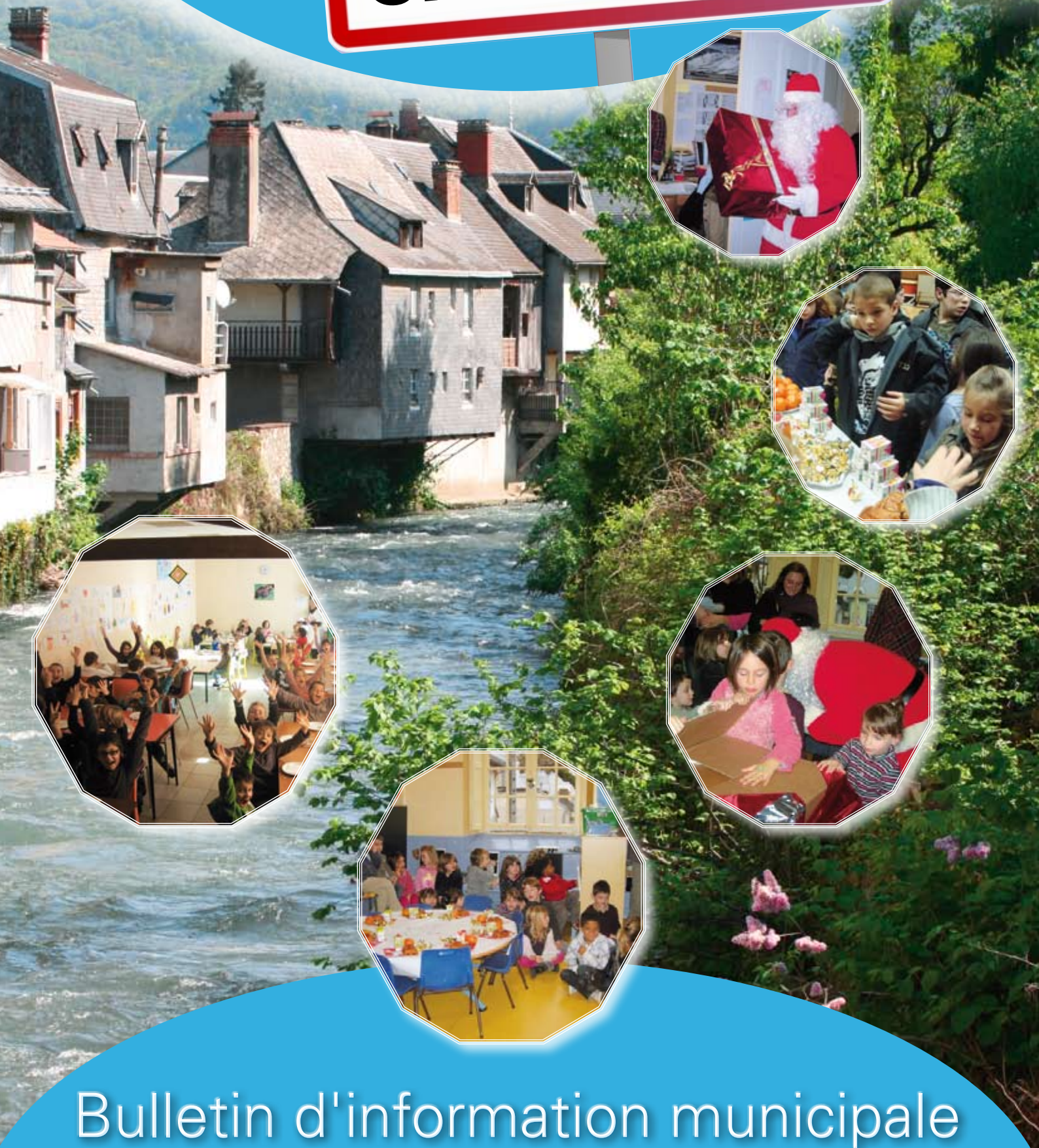
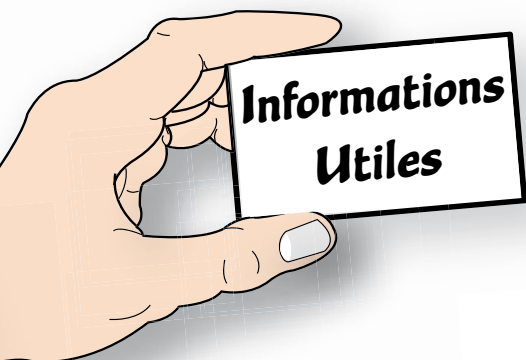


Vivre à

CIERP-GAUD



Bulletin d'information municipale



- Centre Anti-Poison : **04 61 49 33 33**
- Pompiers : **18**
- Gendarmerie : **17**
- SOS Médecins : **0 805 85 31 31**
- SAMU de Luchon : **05 61 79 50 17**
- SAMU de St-Gaudens : **15**
- Ambulances Taxis Berra : **05 61 79 52 94**
- Médecins :
 - Docteur Herzi : **05 61 79 53 23**
 - Docteur Larrieu : **05 61 79 70 43**
 - Docteur Sabatier : **05 61 79 40 21**
- Centre Médico -Social : **05 62 00 98 80**
- Masseur-Kinésithérapeute Max Sirat : **05 61 79 71 98**
- Sage-Femme Libérale,
Vie-Reynaud Johanne : **05 61 88 62 49**
- Pharmacie Reynaud : **05 61 79 50 80**
- Chirurgien-Dentiste, M^{lle} Héritier : ... **05 61 79 70 65**
- Podologue, M^{me} Delaugère : **05 61 79 07 28**
- Ostéopathe, M. Kévin Steenkiste : ... **06 34 46 59 84**
- Poste : **05 61 79 50 20**
- Ecole Maternelle : **05 61 79 54 56**
- Ecole Primaire : **05 61.79.55.06**
- Camping Municipal : **05 61 79 50 73**
- Monsieur le Curé : **05 61 79 50 07**
- Communauté des Communes **05 61 79 00 26**
Fax : **05 61 79 98 40**
- Pompes Funèbres : **06 85 70 27 61**
- Perception de St-Béat : **05 61 79 40 24**
- Décharge de St-Béat : ouverte du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- Permanence du conciliateur de justice M. BONN,
tous les 3^{ème} mardis du mois de 9 h à 11 h à la mairie.
- Permanence de la Mutualité Sociale Agricole
tous les 1^{er} vendredis du mois à la Mairie.
- Bibliothèque : tous les vendredis après-midi de 16h30
à 18h30 Rue du Docteur Jean Vivés.
- Marché 4 saisons tous les mardis matin sur la place
Jean Vives.

Mairie de CIERP-GAUD

1, Rue du Château

Horaires d'ouverture :

- Mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10h à 13h
- Fermé le lundi et le samedi après-midi
- Téléphone :05.61.79.50.73
- Télécopie :05.61.79.71.64
- Site internet : www.cierp-gaud.fr
- E-mail : mairie.cierp-gaud@wanadoo.fr



S O M M A I R E

- ✓ Éditorial
- ✓ Extraits des Séances du Conseil Municipal
- ✓ État Civil
- ✓ Informations diverses
- ✓ Télévision numérique
- ✓ Communauté de communes
- ✓ Zonage du Plan Local d'Urbanisme
- ✓ Manifestations diverses
- ✓ Travaux
- ✓ La vie des associations

IMPRIM'31 - SAINT-GAUDENS - Tél. 05 61 89 09 07 - imprim-31@wanadoo.fr

Certifié  **IMPRIM'VERT®**

SUR FOND DE CRISE ET DE REFORMES, QUEL DÉVELOPPEMENT POUR NOTRE COMMUNE.

L'année 2011 a connu de nombreux bouleversements :
Réforme de la fiscalité, des dotations,
Réforme des règles et nouvelles contributions d'urbanisme,
Désengagement de l'État,
Réforme territoriale,
Modifications réglementaires incessantes,
Menaces sur les services publics.



Cette avalanche de nouveaux textes et restrictions, destinés à mieux gérer la crise et l'administration des collectivités, provoque une baisse des revenus et complexifie la gestion.

Les ressources issues de la fiscalité sont gelées, les dotations de l'État diminuées et les aides financières revues et corrigées.

En même temps de nouvelles contraintes, pouvant bloquer le développement de la commune sont apparues, notamment au niveau de la protection de l'environnement et des services publics présents sur le territoire communal.

C'est donc avec un budget contraint que nous devons faire face à l'exigence de normes en tout genre.

Toutefois, l'équipe municipale a poursuivi son effort en terminant le schéma directeur d'assainissement, le Plan local d'urbanisme, en continuant la remise à niveau de notre village, en développant la zone artisanale et préparant les grands travaux intéressant notre collectivité.

L'année prochaine, les travaux de réhabilitation de la station d'épuration vont débuter, accompagnés d'une extension du réseau d'assainissement, d'un renforcement du réseau d'eau ainsi que la mise en conformité des captages.

Les filets de protection de chutes de blocs seront également réparés.

L'entretien des voies communales, l'aménagement de l'avenue de la Gare et la construction de la salle polyvalente sont envisagés alors que de nouvelles entreprises doivent s'installer sur la zone artisanale.

La ligne HTA 20 KV, responsable de nombreuses coupures d'électricité sera enfouie.

Enfin, des menaces pèsent sur le maintien de la Gendarmerie, des Douanes, la réduction des horaires d'ouverture de La Poste et la suppression d'un poste d'enseignant.

Au delà des élections nationales qui se profilent, 2012 sera probablement une année de grands travaux et de négociations.

Crise oblige, certains chantiers resteront soumis à l'obtention d'emprunts et chacun sait que comme l'État, les Banques se désengagent.

L'équipe municipale et moi-même, toujours déterminés à œuvrer pour notre commune, resterons présents et actifs dans tous les domaines.

*Nous vous souhaitons pour la nouvelle année
nos vœux les plus sincères, de santé,
réussite et prospérité.*

Le Maire
Joël GROS

SÉANCES	PRINCIPALES DÉCISIONS
Mardi 5 juillet 2011	Séance levée à 21h00. <u>Présents :</u> Joël GROS, Maire - C. GUIARD - J.P. LASALA - G. MOUNIER C. LONGATO - M. CANOINE - L. BARTHE - L. JOLLAND M. GARRIDO - R. BARTHE - C. VALLE - J.P. REBONATO <u>Absents excusés :</u> Y. DASSIBAT - B. CAZAUX - D. COURTIN <u>Procurations :</u> Mme DASSIBAT Yvette donne procuration à M. LASALA Jean Pierre. M. CAZAUX Blaise donne procuration à Mme CANOINE Micheline. Mme COURTIN Denise donne procuration à Mme MOUNIER Ghislaine. <u>Secrétaire de séance :</u> Mme MOUNIER Ghislaine a été élue secrétaire de séance. Compte rendu de la réunion du lundi 30 mai 2011. Accord à l'unanimité • Approbation zonage S.D.A. Présentation de la nouvelle carte de zonage du Schéma Directeur Assainissement : seront intégrés dans cette nouvelle carte : la 2^{ème} tranche de la Zone Artisanale des Pradettes, l'Impasse Spont et Gaud-Dessus. Accord à l'unanimité. • Enquête Publique P.L.U. et Schéma Directeur d'Assainissement M. Primo TONON a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le président du tribunal administratif. Il sera procédé à une enquête publique de la révision du plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en plan local d'urbanisme et du Schéma directeur d'assainissement de la commune de Cierp-Gaud du 27 juillet 2011 au 30 août 2011. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les 27 juillet 2011, 23 août 2011, 25 août 2011 et 30 août 2011, de 14h à 18h30. • Schéma de coopération intercommunale Opposition au schéma de coopération intercommunale à l'exception de l'article portant sur les communes isolées. Accord à l'unanimité. • S.M.E.A. Transfert des soldes CA 2010 Information sur le résultat du budget annexe de l'eau de la commune qui est transféré au budget principal pour un montant de : Résultat d'exploitation : 57 532.64 €. Résultat d'investissement : - 24 010.86 € Le résultat du budget annexe de l'eau intégré au budget principal sera transféré au budget annexe de l'Eau du Syndicat Mixte de l'Eau et l'Assainissement de Haute -Garonne (S.M.E.A/ 31). Le montant du virement à effectuer au S.M.E.A. 31 au titre du budget de l'eau s'élève à : Résultat d'exploitation transféré : 57 532.64 € - 6 363.11 € (reste à recouvrer) + 51 169.53 € Résultat d'investissement transféré : - 24 010.86 € • Compte rendu de la réunion avec la R.T.M. (Restauration des Terrains de Montagne) du 27/06/2011 - La Gerle : Renforcement des berges et mise en sécurité du chemin de La Gerle. Une étude est en cours. - La Digue (Pechiney) : Une étude concernant les communes de Cierp-Gaud et de Marignac est en cours de réalisation. L'enlèvement de la digue implique une modification de l'écoulement de l'eau (vitesse) pouvant entraîner une instabilité des berges. Une étude très approfondie se révèle nécessaire.





- Ouverture des plis : travaux bibliothèque

Questions diverses :

Chemin de Labach

- Filets protection chute bloc :

1^{re} tranche : début 2012 : Montant de la part communale 10 220 €.

2^{ème} tranche : Montant de la part communale 15 200 €. Le montant restant est pris en charge par l'Etat, le Conseil Général. Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général pour la 1^{re} tranche. Accord à l'unanimité.

• Autres travaux :

Chemin rural Gaud-Dessus surplombant la propriété Soubiran : ces travaux d'enrochement sont destinés à soutenir le dit chemin dont les pierres se détachent et roulent dans la propriété privée en dessous.

Ces derniers pourraient rentrer dans le cadre de travaux de voirie non communautaire, le Conseil Municipal délibère favorablement et souhaite que la maîtrise d'œuvre soit confiée à la Communauté de Communes par le biais d'une convention.

Deux entreprises ont répondu à l'appel à la concurrence lancée le 07/06/2011 : L'entreprise LORENZI de Montréjeau et l'entreprise IDECO de Bagnères de Luchon. Proposition de l'entreprise IDECO : 6 471 € H.T. Proposition de l'entreprise LORENZI : 7 450 € H.T. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise IDECO à l'unanimité.

En très mauvais état il doit être restauré (éboulement). Ces travaux seront pris en compte par la Communauté de Communes (commission des sentiers de randonnée). Une demande sera faite également à cette même commission pour nettoyer le sentier qui va de Waterloo à Pignan. Accord à l'unanimité.

Appartement au-dessus de l'école

2 volets roulants seront posés.

Commission travaux

Élargissement de la compétence de la commission des travaux au sujet du suivi des permis de construire.

Dégrèvement de charges

Après certaines demandes d'administrés réclamant le dégrèvement de charges, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que ces allègements ne seront effectués qu'après enquête. Le Conseil Municipal rappelle qu'il existe un assistant social au service du Centre Médico-Social - 2, rue de l'Église - 31440 Cierp-Gaud prévu pour l'aide sociale.

2^{ème} tranche Zone Des Pradettes

Décision de faire appel à l'entreprise de ROUGE SEQUELA afin de nettoyer et niveler ces terrains.

Mardi 6 septembre 2011

Séance levée à 20h30

Présents :

Joël GROS, Maire - C. GUIARD - Y. DASSIBAT - J.P. LASALA - G. MOUNIER
C. LONGATO - L. JOLLAND - R. BARTHE - C. VALLE - J.P. REBONATO
D. COURTIN

Absents excusés :

CAZAUX Blaise - CANOINE Micheline - BARTHE Louis

Procurations :

M. CAZAUX Blaise donne procuration à Mme MOUNIER Ghislaine.
Mme CANOINE Micheline donne procuration à M. LASALA Jean-Pierre.

M. BARTHE Louis donne procuration à M^{me} JOLLAND Lucienne.

Secrétaire de séance :

Mme DASSIBAT Yvette a été élue secrétaire de séance.



- Transfert de la compétence
« Pays » et de la compétence
« S.C.O.T. »

Dans le cadre de la reconnaissance d'un territoire, et afin de concrétiser une ambition collective au sein d'un projet de développement à travers l'association Pays de Comminges Pyrénées et la rédaction de la charte du Pays il convient de transférer la compétence « Pays » à la Communauté des Communes du Canton de St Béal.

La volonté des élus du Pays Comminges Pyrénées, est d'engager une réflexion permettant d'aboutir à l'élaboration d'un schéma de cohérence Territoriale (S.C.O.T.) à l'échelle de l'ensemble du Pays.

Le SCOT institué par les lois S.R.U. et U.H. (respectivement du 13/12/2000 et du 13/07/2003) cherche à promouvoir une vision du développement du territoire. La loi E.N.E. portant engagement national pour l'environnement est venue confirmer le rôle du S.C.O.T. comme élément majeur pour toute approche d'urbanisation future sur les territoires en y intégrant les enjeux du développement durable. Afin de mettre en œuvre ce projet, un syndicat mixte devra être créé sur le périmètre du pays qui sera chargé de l'élaboration, du suivi et de la gestion du S.C.O.T. Afin de pouvoir intégrer ce syndicat mixte, la communauté des communes devra au préalable acquérir la compétence élaboration et suivi du S.C.O.T. Le conseil municipal décide d'approuver le transfert des compétences à la communauté des communes et d'approuver la modification des statuts de la communauté des communes. Deux délibérations seront prises. Accord à l'unanimité.

- Ajout de la compétence
« Transport à la demande »
dans les statuts
de la C.C.C.S.B

Demande de modification des statuts de la C.C.C.S.B. afin d'y intégrer la compétence «Transport à la demande - Transport Collectif - Service de proximité » en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Garonne. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette modification, une délibération sera prise dans ce sens.

- Chauffage vestiaire Stade
Municipal

Le chauffage des vestiaires du stade en place depuis au moins 30 ans ne fonctionne plus. Le devis des réparations de Patrick Cerciat, plombier, s'élève à 2 630 € H.T. Décision de procéder à l'installation de deux accus gaz Styx TES 20+GS. Une demande de subvention sera demandée auprès du Conseil Général. Compte tenu des nouvelles normes et de la vétusté des installations il est nécessaire de faire procéder à une étude pour le réaménagement des vestiaires en général (vestiaires joueurs et arbitres hommes/femmes et WC public handicapés hommes/femmes). Accord pour faire étudier ce dossier. Ce dossier pourrait être pris en charge par les instances du football à travers le F.A.F.A. (Fonds d'Aide au Football Amateurs) s'il est rétabli.

- Achat frigo salle d'animation

Proposition de changer le frigo qui se trouve dans la salle d'animation. En effet, celui-ci est en panne et irréparable : présentation du catalogue fourni par M. Descat Alain, électricien et le choix se porte sur l'article référence 109006 au prix de 1483 € H.T.

- Sentiers de randonnées

Lecture du courrier envoyé par la C.C.C.S.B. concernant les diverses délibérations prises en 1997 et 2010 pour les sentiers de randonnées. À ce jour, il convient d'annuler ces délibérations et de les remplacer en regroupant les chemins ciblés par les anciennes délibérations et en ajoutant le chemin manquant. Accord à l'unanimité.

- Augmentation des tarifs
tickets cantine et garderie

La dernière augmentation des tickets cantine et garderie remonte à 2009. décision d'appliquer une augmentation de 2.50 % à compter du 01 octobre 2011. Accord à l'unanimité pour fixer les nouveaux tarifs comme ci-dessous :

- Cantine : 3.40 €
le ticket soit 34 €
le carnet de 10.
- Garderie : 0.90 €
le ticket.



- **Dossier maison de retraite** Compte rendu de l'avancée de ce dossier. Lecture du courrier adressé à M. Xavier CHASTEL Directeur Général, de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées par M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général. À noter que ce courrier fait ressortir l'avis favorable et le soutien du Conseil Général pour ce projet. Un rendez-vous est prévu le 09 septembre avec le Directeur de l'Agence Régionale de Santé. Affaire à suivre.

- **Dossier gendarmerie** Lecture de la réponse faite par le Ministre de l'Intérieur concernant la fermeture prévue de la gendarmerie de CIERP-GAUD.
Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne est chargé d'informer le Maire de CIERP-GAUD de la suite qu'il compte donner à ce dossier. Les informations officielles recueillies à ce jour indiquent que la fermeture prévue le 01 septembre 2011 est annulée et que les effectifs de la gendarmerie seront multipliés par deux.

- **Avancement de grade** M. PARMEGIANI est nommé à compter du 01 septembre 2011 au grade de
M. PARMEGIANI Franc technicien. Accord à l'unanimité.

- **Restauration château mairie** L'état général extérieur de la mairie nécessite une étude. Le dossier est confié au C.A.U.E. La 1^{ère} visite de chantier aura lieu le 16 septembre 2011. Accord à l'unanimité.

- **Zone artisanale 2^{ème} tranche** Compte rendu sur les travaux concernant la 2^{ème} tranche de la zone artisanale. Les travaux sont à ce jour terminés mais quelques difficultés demeurent. La réception de chantier aura lieu le 20 septembre 2011. Suite à ces difficultés, il a été nécessaire de procéder à un nouveau relevé géométrique. Montant de la facture : 3 296.16 € H.T. Accord à l'unanimité.
La voirie de la 1^{re} et 2^{ème} tranche de la zone artisanale sera versée dans le domaine public. La voirie de la 2^{ème} tranche sera en plus reprise dans le tableau de la voirie de la commune.
Le restaurant LOU CASTEU souhaite acquérir 1376 m² de terrain pour faire un parking pour le restaurant. Le Conseil Municipal accepte cette vente.



Questions diverses :

- Stationnement gênant* Un courrier sera envoyé au Secteur Routier de Luchon pour faire retirer les voitures mises en vente au rond point. Accord à l'unanimité.

- Location appartement au-dessus de l'école primaire* L'appartement au-dessus de l'école primaire est libre. Proposition de le louer à Mme Loriou Jacqueline intéressée par ce logement. Le montant du loyer est fixé à 300 € par mois à compter du 1^{er} octobre 2011. Accord à l'unanimité.

- Prêt jeux pour la garderie* Renouvellement de la convention passée avec communauté des communes NEBOUZAN-RIVIERE-VERDUN pour le prêt des jeux à la garderie. Accord à l'unanimité.

- Bureau de Poste* Décision de la Poste de diminuer les heures d'ouvertures du bureau de CIERP-GAUD. Le Conseil Municipal s'y oppose, un nouveau rendez-vous est fixé afin d'en discuter.

- Achat matériel école maternelle* Demande de l'école maternelle pour l'achat de tables supplémentaires et d'un meuble de rangement. Le Conseil Municipal accepte. Une demande de subvention sera demandée auprès du Conseil Général.

Local Val Pirénéos

Information sur la demande d'aide financière présentée par la radio Val Pirénéos consistant en l'achat de matériel pour un montant de 850 € et l'installation d'un volet roulant. Le Conseil Municipal estimant que l'aide apportée à cette radio (mise à disposition des locaux, chauffage, éclairage...) étant largement suffisante refuse la prise en charge.

Sam branches

M. Ziouani (SAM BRANCHES) souhaiterait utiliser les cèdres du Parc du Château afin de faire grimper les enfants aux arbres (escalade), le Conseil Municipal estimant que cette activité pourrait nuire à la nature même du Parc et de ses arbres refuse cette demande.

Le Cercle Bleu

Présentation du dossier de l'association « le CERCLE BLEU » transmise par M. MERY Gil. Cette association a pour vocation d'inciter les particuliers à se positionner sur le don d'organes. Proposition de poser un panneau en forme de cercle bleu sur les panneaux d'entrée de la commune, afin d'attirer l'attention des personnes traversant le territoire. Le Conseil Municipal décide de reporter à une séance ultérieure cette décision.

Achat du minibus

Le Conseil Général ne pouvant aider cet achat en raison de la compétence transport décision de représenter ce dossier sous la forme plus réelle de « transfert des enfants de l'école maternelle au local cantine/garderie ». Une aide sera demandée auprès du Ministère de l'Intérieur par le biais de notre Sénateur, Conseiller Général ainsi qu'auprès du Conseil Général.



Chantier C.E.R. (Centre d'Éducation Renforcée)

Proposition du centre d'éducation renforcé de EUP pour exécuter quelques travaux sur la commune de CIERP-GAUD. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

S.M.E.A.

Information concernant les travaux inscrits en matière d'eau potable.

Communauté de communes, Pool Routier, Travaux communaux

Information relative aux travaux inscrits pour les années 2011 – 2012.

P.L.U. et Zonage assainissement

Fin de l'enquête publique terminée le 30 août 2011.

Avenue de la Gare

À la demande du secteur routier de Luchon une réunion de chantier préparatoire a été demandée aux différents partenaires.



Jeudi 29 septembre 2011

Séance levée à 20h30.

Présents :

Joël GROS, Maire - C. GUIARD - Y. DASSIBAT - J.P. LASALA - G. MOUNIER
M. CANOINE - L. BARTHE - L. JOLLAND - M. GARRIDO - R. BARTHE
C. VALLE - J.P. REBONATO

Absents excusés :

B. CAZAUX - C. LONGATO - D. COURTIN

Procurations :

M. CAZAUX Blaise donne procuration à Mme MOUNIER Ghislaine.
M. LONGATO Christian donne procuration à M. LASALA Jean-Pierre.

Secrétaire de séance :

Mme DASSIBAT Yvette a été élue secrétaire de séance.
Lecture du compte rendu de la réunion du 06/09/2011, accepté à l'unanimité.

- **Point sur la fiscalité directe, indirecte et urbanisme**

Suite aux nouvelles réformes sur la fiscalité, information sur l'ajustement des 12^{ème} de fiscalité directe locale. Le 1^{er} versement de la D.C.R.T.P. et les 1^{er} versements ou prélèvements du F.N.G.I.R. ont été effectués sur le mois de septembre. La différence entre les centimes de janvier à août et les centimes qui auraient dû être versés s'élève à 29 528 €. La régularisation sera de 50 015 €. Le prélèvement du F.N.G.I.R. s'élèvera à 7 329 €/mois jusqu'à la fin de l'année. Ce procédé aura une incidence sur les recettes du dernier trimestre.

S'agissant de la taxe professionnelle supprimée, elle sera remplacée par la C.F.E., la C.V.A.E., I.F.E.R. et T.A.S.C.O.M., il n'est pas nécessaire pour le moment de prendre une délibération pour en fixer les taux.

Information sur la taxe locale d'équipement supprimée et remplacée par la taxe d'aménagement.

Cette nouvelle taxe sera calculée non plus sur la S.H.O.N. mais sur une nouvelle surface constructible constituée de la S.H.O.B. et de la S.H.O.N. ce qui engendrera une plus grande superficie taxable. Le taux d'imposition doit être fixé par la commune entre 1 et 20%.

Dans l'hypothèse où nous fixerions un taux à 5% cela provoquerait la suppression immédiate de la P.V.R. et de la P.R.E. avec comme conséquence une absence de financement pour le S.M.E.A. Dans l'immédiat, afin d'éviter des conséquences financières graves proposition de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3% applicable sur l'ensemble du territoire communal. Ce taux sera revu dès que le P.L.U. sera opposable au tiers puisqu'il est possible d'instaurer des taux différenciés par zone.

Par ailleurs, les exonérations prévues sur la taxe locale d'équipement (T.L.E.) seront reconduites sur la taxe d'aménagement. La délibération sera incluse dans le P.L.U. Accord à l'unanimité.

Possibilité de créer une taxe « de sous densité ». En l'absence d'éléments suffisants sur les conséquences d'une telle taxe, proposition de ne pas la créer. Accord à l'unanimité.

- **Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement**

M. TONON, commissaire enquêteur a rendu son rapport et conclusions. Le dossier du Schéma Directeur d'Assainissement est clos. Aucune remarque particulière étant émise il a donné un avis favorable. Approbation et versement dans le P.L.U.

- **Presbytère de Gaud**



Deux procédures existent pour procéder à la vente d'un bien communal faisant parti du domaine privé de la commune : vente à l'amiable ou adjudication. En matière de vente d'immobilier, il est recommandé d'utiliser la procédure vente par adjudication. Pour ce faire, il est nécessaire de constituer un bureau composé du maire et d'un ou plusieurs adjoints et du receveur municipal. Il est donc proposé d'utiliser la vente par adjudication. Accord à l'unanimité.

Le bureau sera constitué de : M. GROS Joël, M. LASALA Jean-Pierre, Mme DASSIBAT Yvette et le receveur municipal. Accord à l'unanimité. La vente sera réalisée avec une mise à prix qui correspondra avec une nouvelle estimation de France Domaine.

- **Vente du bus et de la remorque**

Proposition de mettre en vente l'ancien bus et une remorque dont les services techniques ne se servent plus. Un affichage dans le village sera fait. Le matériel sera attribué au plus offrant sur une base de prix estimée à 1000 € pour chaque article. Accord à l'unanimité.

- **Coupe de bois**

La coupe proposée à la vente du 29/09/2011 n'a pas trouvé d'acquéreur. L'O.N.F. propose la destination des produits issus des coupes à marquer en 2012 comme suit :

Parcelle : 1 F.C.L.E. de CIERP : VENTE

Parcelles de 9 à 12p F.C.L.E. de GAUD : VENTE

Parcelles de 18 à 20 F.C.L.E. de GAUD : DELIVRANCE.

Accord à l'unanimité.

Questions diverses :

Avenue de la Gare

Le Conseil Général ayant changé son mode d'aide aux communes, il convient de revoir ce dossier. Proposition de lancer un appel d'offre pour une 1^{re} tranche ferme, et d'en lancer un second pour une tranche conditionnelle. Accord à l'unanimité.



Pyrénées Hô

Pose d'une porte sécurisée avec digicode mécanique afin de garantir le droit de passage à la population du village. Le devis de DAMETAL s'élève à 365 € H.T. Accord à l'unanimité.

Eclairage des écoles

Mise aux normes de l'éclairage de deux classes à l'école primaire. Le devis de la S.A.R.L/ DESCAT EUROELEC s'élève à 3 384.64 € H.T. Une demande de subvention sera demandée auprès du Conseil Général. Accord à l'unanimité.

Paint-ball

Des remarques ont été faites sur la vitesse excessive des véhicules empruntant l'impasse Cousse. Un courrier sera adressé au représentant de cette association. Accord à l'unanimité.

Aire de stationnement RD 125

Présentation de la demande du secteur routier de Luchon concernant l'aménagement de l'aire de stationnement située sur la RD 125. Proposition d'enlever les tables et les chaises cassées. Accord à l'unanimité.

Rond Point de CIERP-GAUD

Proposition du secteur routier de Luchon destinée à empêcher le stationnement intempestif des voitures mises à la vente par les particuliers. La proposition est la suivante : aménagement floral sur l'espace occupé en stationnement. Accord l'unanimité.

Jeudi 24 novembre 2011

Séance levée à 20h30.

Présents :

Joël GROS, Maire - C. GUIARD - DASSIBAT.Y - J.P. LASALA
G. MOUNIER - C. LONGATO - L. JOLLAND - R. BARTHE - C. VALLE
J.P. REBONATO - D. COURTIN.

Absents excusés :

B. CAZAUX - M. CANOINE - L. BARTHE - M. GARRIDO.

Procurations :

Mme CANOINE Micheline donne procuration à M. GROS Joël.
M. BARTHE Louis donne procuration à Mme JOLLAND Lucienne.
M. GARRIDO Mike donne procuration à M. GUIARD Claude.

Secrétaire de séance :

Mme DASSIBAT Yvette a été élue secrétaire de séance.
Lecture du compte rendu de la réunion du 29/09/2011, accepté à l'unanimité.

• **Approbation P.L.U.**

L'étude concernant le P.L.U. (Plan Local d'urbanisme) qui avait débuté en 1996 est achevé. Rappel du déroulement de la procédure, de la concertation, des grandes étapes de l'élaboration du P.L.U., le P.A.D.D. Il fait le bilan des retours des avis des personnes publiques, rappel du résultat de l'enquête publique. Le projet de P.L.U. est soumis au vote. Le P.L.U. est accepté à l'unanimité. Une délibération sera prise pour approbation.

• **Nom de l'école primaire**

Il serait judicieux d'identifier l'école primaire. Après concertation, il est décidé d'attribuer le nom de « Jeanne Léwin ». Cet enfant, a été scolarisé à Cierp-Gaud pendant 2 ans durant la 2^{ème} guerre mondiale. Jeanne Lewin née le 18 avril 1931 à Bruxelles était domiciliée à Cierp-Gaud, rue du Docteur Huguet.

Âgée de 11 ans, elle a été avec sa mère déportée et assassinée à Auschwitz, convois n°28 du 4 septembre 1942 (Noé-Drancy-Auschwitz) rafle du 22 août 1942. Accord à l'unanimité.

- **Réfection électricité local communal rue Jean Vivés**

Mise aux normes en matière d'électricité. Le devis de la SARL DESCAT EUROELEC s'élève à 2 388,38 € H.T. Accord à l'unanimité pour effectuer ces travaux. Le loyer de Mme REYNAUD Johanne, sage femme sera réactualisé à la date anniversaire de son bail.
- **Grilles de sécurité à la radio Val Pirenéos :**

Lecture du courrier adressé par la Radio Val Pirenéos. Proposition de faire poser une grille de sécurité pour éviter les tentatives de vol sur la fenêtre du local qu'elle occupe. Ces travaux seront pris en charge par la radio. Accord à l'unanimité.
- **Compte rendu étude de réhabilitation du château**

Présentation du rapport du C.A.U.E. relatif à la réhabilitation du château abritant la Mairie. Les travaux nécessaires sont estimés aux environs de 80 000 € sans les façades. Un concours d'architecte sera lancé en 2012. Affaire à suivre.
- **Approbation devis travaux divers**
 - Pose de deux grilles de sécurité à l'atelier municipal. Devis de l'entreprise CORET pour un montant de 1330 € H.T. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général.
 - Changement de la porte du local au stade. Devis de l'entreprise CORET pour un montant de 865 € H.T. Une subvention sera demandée auprès du Conseil Général.
 - Remplacement de 2 volutes sur la barrière existante qui protège la statue du Christ à l'église de Cierp. Devis de l'entreprise CORET pour un montant de 90 €.Accord à l'unanimité pour effectuer ces travaux.
- **Compte rendu avancement des travaux en cours**

Station d'épuration : l'entreprise retenue par le S.M.E.A. pour réhabiliter la station est la M.S.E., les travaux débiteront aux environs d'avril 2012.

Avenue de la Gare : Suite à la dernière réunion du 29 septembre 2011, il avait été décidé de lancer un appel d'offre pour une 1^{ère} tranche ferme, en raison du nouveau système de subvention. L'étude réalisée par I.C.P.A. fait apparaître le montant des travaux pour la tranche ferme : 320 000 € et pour la tranche conditionnelle 80 000 €. Accord pour la nouvelle répartition financière. Le résultat de l'appel d'offre sera déterminant pour la décision. Accord pour lancer l'appel d'offre.

Questions diverses :

- Appartement gendarme*

Vérification des installations électriques. Accord à l'unanimité.
- Cimetière de Gaud*

Réalisation de nouveaux emplacements pour des concessions supplémentaires au cimetière de Gaud. Les employés municipaux effectueront ce travail. Accord à l'unanimité.
- Chats errants*

Dans le cadre de la police des animaux errants il serait utile de signer une convention avec la S.P.A. ou un vétérinaire pour la mise en place d'un plan de stérilisation des chats errants. Accord l'unanimité.
- Violence à l'école*

Information sur le comportement inadapté de certains enfants pendant les heures de repas à la cantine et dans la cour de la cantine/garderie. Une réunion sera organisée avec les parents des élèves des écoles. Accord à l'unanimité.
- Impayés cantine*

Un courrier sera envoyé à Monsieur KARA, assistant social en vue d'apporter une aide à ces familles. Accord à l'unanimité.



Naissances



Evan ROUQUET-DUFFOURC né le 29 mars 2011 à Toulouse (31)

Loan CAZAUX né le 21 avril 2011 à Toulouse (31)

Titouan FERNANDEZ né le 07 mai 2011 à Bordeaux (33)

Loris FERNANDEZ né le 20 juin 2011 à Toulouse (31)

Bastien VALLE né le 17 octobre 2011 à Saint-Gaudens (31)

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à ces familles.



Mariages

Jean-François SANCHEZ et Elham ARDALAN le 05 mars 2011 à Cierp-Gaud

Mathieu BOUSSAT et Stéphanie PIOTIN le 16 avril 2011 à Cierp-Gaud

Xavier MERY et Audrey RIZZI le 30 juillet 2011 à Pibrac (31)

Virgile ANGOUILLANT et Laetitia DANES le 20 août 2011 à Cierp-Gaud

Yvan SANSON et Christine DELMOULY le 01 octobre 2011 à Cierp-Gaud

Nos Meilleurs Vœux de Bonheur les accompagnent.



Décès

Marinette MORGO née PASCUAL décédée le 11 février 2011 à Saint-Gaudens

Pierre DASSIBAT décédé le 21 février 2011 à Cierp-Gaud

Claire BERNOS née SAINT-MARTIN décédée le 09 mars 2011 à Cierp-Gaud

Françoise CABARE née BERART-BARBE décédée le 16 avril 2011 à Cierp-Gaud

Alice SCHMITT née ESPAGNE décédée le 23 avril 2011 à Bagnères de Luchon

Mathilde BOSQUE née ARJONA décédée le 28 avril 2011 à Bagnères de Luchon

Henri VALLET décédé le 29 avril 2011 à Encausse les Thermes

Irma ARNOU née SOLANS décédée le 31 mai 2011 à Saint-Gaudens

Christiane POUYFOURCAT née TILHAC décédée le 10 septembre 2011 à Cierp-Gaud

Paul PALACH décédé le 02 octobre 2011 à Saint-Gaudens

Jean-François ACERO décédé le 22 octobre 2011 à Cierp-Gaud

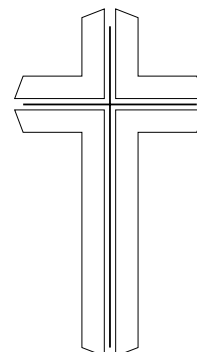
Eugène SANSUC décédé le 13 novembre 2011 à Cierp Gaud

Norbertine MARIS née BAISSÉ décédée le 18 novembre 2011 à Cierp Gaud

Louissette COUSTURE décédée le 02 décembre 2011 à Cierp-Gaud

Jean-Baptiste URBAN décédé le 27 Décembre 2011 à Cierp-Gaud

Nous présentons nos condoléances aux familles.



LE CENTRE D'ACCUEIL

« LES CANAILLES »

L'accueil de loisirs Les Canailles est ouvert à l'initiative de la Communauté de Communes du canton de Saint-Béat, depuis Juillet 2010.

Dans sa volonté de pérenniser ce service, la Communauté des communes a permis l'ouverture de l'accueil de loisirs pendant toutes les périodes des vacances scolaires, depuis sa création.

Les locaux du centre de vacances de Eup sont utilisés.

Tous les enfants sont admis qu'ils soient du canton ou non.

Les enfants sont reçus tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (sur demande à partir de 7h45 jusqu'à 18h30).

Au programme, au moins une sortie sportive par semaine ainsi que des visites pédagogiques et culturelles. Lorsqu'ils sont à l'accueil de loisirs, les enfants se consacrent aux activités manuelles, aux jeux collectifs ou autres ateliers prévus par l'équipe d'animation.

À chaque période de vacances l'équipe d'animation propose aux enfants des projets différents (sur l'environnement, sur le Jeu, sur les fruits et légumes de l'automne...), adaptés à leur besoin, à leur rythme en garantissant leur sécurité morale, affective et physique.

Le C.L.S.H. participe à la dynamique du canton en faisant appel aux prestataires locaux (Pyrénées'Hô, sport's vert, la piscine de Saint-Béat, Equi'boutx...), en participant aux événements culturels locaux tels que le festival

du marbre, en fréquentant les chemins de randonnée, Nous visitons les villages avoisinants et organisons des événements tels que des défilés dans le village de Eup en période d'halloween ou la réception des parents pour partager un buffet en fin de vacances.

Tout est mis en place pour l'essentiel : le bien être des enfants et la confiance des parents.

Pour inscrire votre enfant vous pouvez contacter les responsables au 06 31 91 87 22 ou au 06 23 65 33 16, au moins dix jours avant chaque période de vacances pour permettre une bonne gestion d'équipe et de fonctionnement dans l'intérêt de vos enfants.



COLIS DE NOËL



Élues et personnel féminin s'activent à la préparation des colis qui seront offerts à nos aînés et distribués par nos agents techniques.



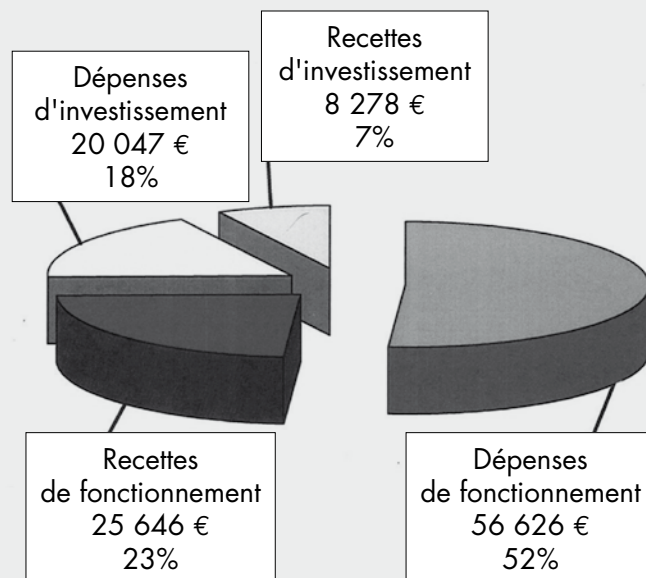
CANTINE



Il est à rappeler que la cantine est un service rendu aux parents. Que le repas est payé par la mairie 3,62 € et vendu aux parents 3,40 € le ticket.

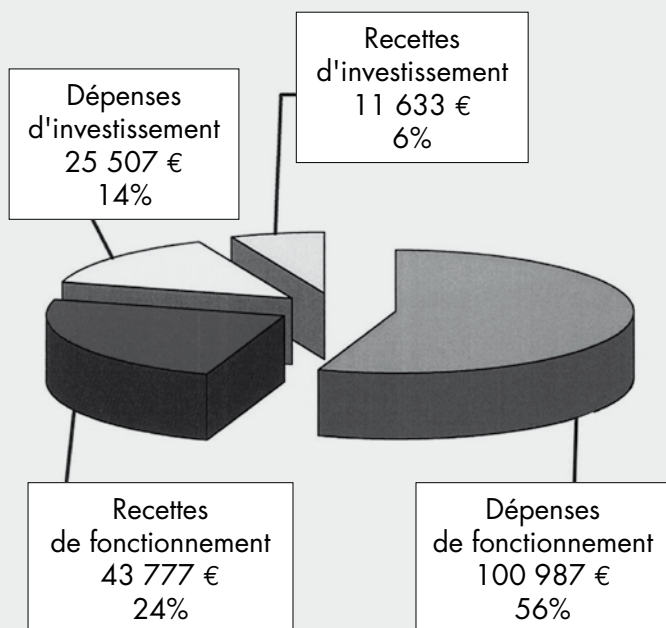
Il faut rajouter à cela le service (personnel), l'entretien des locaux, le chauffage, le bus, ... qui reste à la charge de la mairie.

Cantine*

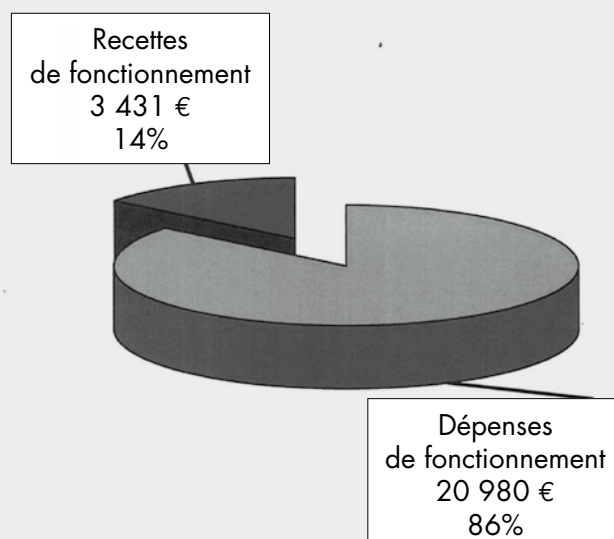


GROUPE SCOLAIRE

Groupe scolaire* (écoles, cantine, garderie)



Garderie*



REPAS LIVRÉS

Nous vous informons qu'il est possible pour les personnes âgées de commander des repas livrés par Le Panier des Genevriers qui porte les repas cantine. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

* Ces chiffres ne tiennent pas compte des 130 € versés par enfant par la Communauté de Communes pour l'achat de fournitures scolaires

SERVICES PUBLICS

La Brigade Territoriale de GENDARMERIE



Sa fermeture était prévue pour le 01 septembre 2011.

Après de nombreuses interventions et actions celle-ci est reportée et dépend aujourd'hui de la décision de Monsieur le Préfet.

Il est à noter que le projet de construction d'une nouvelle Gendarmerie n'intéresse pas les responsables de « l'arme » qui ont clairement annoncé sa fermeture après les Élections Présidentielles.

Ainsi Cierp-Gaud première ville du canton et 15^{ème} de l'arrondissement de Saint-Gaudens se verra privée de la présence des forces de sécurité. À suivre.

La POSTE

Après quelques réunions, courriers et délibération le Bureau de Poste de Cierp-Gaud, qui abrite également la Banque Postale, verra ses heures d'ouverture diminuées à compter du 2 Janvier 2012.

Le Bureau sera ouvert tous les matins de 9h à 12 h et le samedi de 9h à 11h30 et les après-midi des lundis et vendredis de 14h à 16h.

Il sera donc fermé les mardi, mercredi, jeudi après-midi. L'amplitude des heures d'ouverture sera de 21,5h par semaine.

À noter une fois de plus que ce bureau réalise le meilleur chiffre d'affaire du Canton et bien au-delà.



La Brigade de Surveillance et d'intervention des DOUANES



Selon certaines sources syndicales de cette Administration, la Brigade de Cierp-Gaud serait menacée à l'horizon 2013.

Encore une décision dénuée de logique sauf celle dite comptable.

902

C'est le nombre de Cierpois et Gaudois.
Résultat du recensement effectué en début d'année 2011. Population légale au 1^{er} janvier 2012.

ACCUEIL C.E.R. PARENTHÈSES

L'organisme C.E.R. PARENTHÈSES avec deux groupes de six personnes ont réalisé un travail remarquable de nettoyage des berges de La Pique.

La mairie les a remerciés en leur offrant un goûter.



NAISSANCE

Nous sommes très heureux de la naissance du petit Loan dont la maman est Jessica Larroche et le papa Blaise Cazaux, conseiller municipal à la Mairie de Cierp-Gaud.



OUVERTURE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ À CIERP-GAUD

Depuis 2 ans maintenant, le Salon de Coiffure de Mme Sonia Faduilhe accueillait Maria l'esthéticienne.

Afin d'offrir plus de confort, de bien être et de cocooning, Maria ouvre son salon de beauté à compter du 02 janvier 2012 au 3, rue du Docteur Huguet.

Divers soins vous seront proposés comme :

- les épilations,
- les soins visage,
- le maquillage,
- la manucure,
- la beauté des pieds et des mains,
- vernis ou gel permanent,
- modelage...



Pour tous les soins et épilations pris entre janvier 2012 et le 15 février 2012, une surprise vous attend.

Pour tous renseignements et RDV, vous pouvez contacter Maria au 06 80 71 56 97.

DIABSAT

Le 19 avril, le camion itinérant DIABSAT a stationné devant la mairie durant une journée afin de proposer aux personnes un dépistage du diabète.

Ce dépistage était gratuit et sans rendez-vous.

Cette 1^{re} campagne itinérante de dépistage devrait être amenée à se renouveler chaque année.

LE VILLAGE FLEURI



Les lauréats de notre commune au concours départemental des villages fleuris 2011 sont :

- Monsieur Fernand Duclos
- Madame Marinette Durrieu

Une petite réception à la mairie a été organisée afin de remercier les lauréats.

Les personnes souhaitant participer au concours 2012, doivent se faire inscrire à la Mairie avant le 15 avril 2012. Les maisons fleuries doivent être impérativement visibles de la route.



LA TNT, UN PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE RÉUSSI, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT



Dès le début de l'année 2011 et après que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ait communiqué la carte de la couverture numérique réalisée à partir des relais de télévision qui ont été retenus pour être équipés par les Chaînes. (Labroquère, Ore/Mont de Galié, Boutx et Chaum/Bezins-Garraux), le Syndicat de Télévision Barousse Comminges s'est préparé au passage à la télévision numérique.

Cette carte a immédiatement fait apparaître quelques lacunes : La Barousse et la vallée de la Garonne n'étaient pas couvertes.

Dans un premier temps et afin de procéder d'une part à une étude comparative et d'autre part pour identifier nos besoins, une nouvelle carte de couverture numérique a été commandée par le Syndicat à ACTIA SODIELEC. (Bureau d'étude, délibération du 12 mars 2011).

Dans le but d'obtenir une couverture quasi-totale, il est en effet apparu nécessaire d'équiper les relais de **Thebe** et **Cazarilh** pour la Barousse, **Fos/Argut** et **Melles** pour la vallée de la Garonne, et de rajouter les multiples R3 au relais de Ore/Mont de Galié afin d'avoir une diffusion de programmes identique sur tout le territoire.

Dans le même temps ; il était décidé que les relais de Rap ; Espouville, Montmajou et Gaudent ne seraient pas équipés en raison du faible rapport (population montant des équipements) qui aurait conduit le C.S.A/ à refuser cette option. (Délibération du 18 mai 2011).

Les demandes d'autorisation d'émettre, les dossiers techniques ainsi que les études comparatives des coûts de solution de réception à mettre en œuvre ont été transmis au C.S.A.

Un appel d'offre à procédure adaptée a été lancé le 14 juin 2011 et l'ouverture des plis a été effectuée (Délibération du 2 juillet 2011).

L'entreprise **ARIÈGE DÉPANNAGE TÉLÉ-TRANSMISSION** a enlevé le marché pour un montant de **94428 € H.T.** pour les équipements et **9 800 € H.T.** pour la maintenance.

Le marché a été notifié et l'ordre de service donné pour une réalisation des travaux avant le 8 novembre 2011.

Dans le même temps, T.D.F. enlevait les marchés pour les relais de Thebe (financé par le **Conseil Général des Hautes-Pyrénées**), Labroquère, Boutx, Ore et Chaum/Bezins Garraux (pour le multiplex R1) alors que **TOWERCAST** se voyait attribuer les multiplex R2 à R6.

Le 14 octobre une réunion d'information destinée à tout public a eu lieu à Cierp-Gaud en présence du responsable de la délégation Midi-Pyrénées de France Télévision Numérique.

Les travaux ont été exécutés dans les délais impartis et le 8 novembre le passage à la T.N.T. a pu se faire sans problème à l'exception de quelques cas particuliers, en raison surtout d'équipements trop anciens.

Toutefois, le multiplex R1 sur Chaum / Bezins-Garraux présente une émission de signal en dessous de ce qu'il serait nécessaire.

Aussi, le Syndicat devra compenser et une solution est déjà à l'étude pour une réalisation en début d'année.

Par ailleurs, une remise à niveau des installations électriques trop vétustes (4500 € non prévus dans le marché) a été rendue obligatoire.

Enfin, le Syndicat a contracté avec **Bouygues Télécom** pour optimiser la présence de cet opérateur sur la vallée de la Garonne.

*Une année riche en événements et un succès
pour le Syndicat aujourd'hui à l'heure
de la convergence numérique.*

Le président, Joël Gros





Elle regroupe les 22 communes du canton de Saint-Béat et exerce en lieu et place des communes membres les compétences transférées suivantes :

- développement économique,
- aménagement de l'espace rural et Habitat,
- voirie,
- vie extra scolaire,
- développement touristique,
- pompes funèbres
- et depuis peu : transport à la demande et contractualisation dans le cadre du Pays.

La portée du transfert de ces compétences étant pondérée par la notion « d'intérêt communautaire ».

Les activités les plus remarquées restent le service des ordures ménagères et la déchetterie, les pompes funèbres, la station de ski du Mourtis.

35 employés travaillent pour la Communauté de Communes dont 7 pour la station du Mourtis et 1 pour le pôle touristique Aspet/Saint-Béat.

Installée dans des locaux exigus, la Communauté de Communes a décidé de transférer son siège à Marignac dans les anciens locaux du C.E. de Péchiney. Ce changement sera effectué aux environs de la fin d'année 2012.

Par ailleurs, il est envisagé de construire un local pour l'ensemble des employés techniques et de leurs matériels (ordures ménagères, sentiers de randonnées etc.) et de trouver l'emplacement idéal pour l'office du tourisme.

Enfin, dans le cadre d'une stratégie économique proposée par la C.C.C.S.B., le Conseil Général procède à une étude relative à une zone artisanale et économique située sur les communes de Cierp-Gaud et Marignac, comprenant l'actuelle zone de Cierp-Gaud qui pourrait s'agrandir et des terrains disponibles situés dans le prolongement sur Marignac.

Pour ce qui est du Mourtis le réaménagement de la station est pratiquement terminé à l'exception du Télésiège de l'Escalas. La station de ski intercommunale est aujourd'hui équipée d'un barrage d'altitude et de canons à neige.

Enfin, le Centre de loisirs a parfaitement fonctionné, l'association Pique Garonne également et le transport à la demande sera mis en place dès le début de l'année.

Pour terminer, la réforme de l'intercommunalité n'a pas concerné notre communauté, car située en zone de montagne avec une population inférieure à 5000 habitants, l'obligation d'une fusion a pu être évitée.

Toutefois suite à la réforme en 2014, son nombre de délégué se situera à 31 au lieu des 75 actuels.



HAUTE GARONNE CIERP - GAUD	
P L U PLAN LOCAL D'URBANISME	
Maîtrise d'œuvre Cabinet d'urbanisme AMENA-Etudes 3, rue d'Apollo 31240 - L'UNION 05-61-99-82-08 valentin.zwick@club-internet.fr	REVISION DU POS TRANSFORMATION EN PLU
Arrêté le : Approuvé le : Exécutoire le :	
REGLEMENT, Document graphique Partie Urbaine au 1/2500	4.2

Zone UA :

Coeur de village où les bâtiments sont généralement implantés en ordre continu, à l'alignement des voies.

Dans cette zone, le tissu existant est pérennisé. Une partie de cette zone est concernée par le PPRI (secteurs tramés « Risques Naturels »).

Zone UB :

La zone UB correspond aux quartiers d'urbanisation récente de Cierp-Gaud.

Il s'agit d'un tissu urbain de type pavillonnaire aéré. Une partie de cette zone est concernée par le P.P.R.I. (Secteurs tramés « Risques Naturels »).

Zone UE :

Zone équipée à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales.

Une partie de cette zone est concernée par le P.P.R.I. (secteurs tramés « Risques Naturels »).

Zone AU :

Zone naturelle destinée à être urbanisée à court ou moyen terme.

Les équipements existants à la périphérie immédiate de cette zone ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

La zone comprend un secteur **AUa** où des prescriptions architecturales particulières devront être respectées, un secteur **AUs** réservé à la création de logements sociaux.

Une partie de cette zone est concernée par le P.P.R.I. (secteurs tramés « Risques Naturels »).

Le secteur **AU0** ne pourra être ouvert à l'urbanisation après modification du P.L.U.

Zone A :

Zone faisant l'objet d'une protection particulière en raison notamment de la valeur agricole des terres.

Le secteur **Aa** est inconstructible.

Une partie de cette zone est concernée par le P.P.R.I. (secteurs **Ar** et tramés « Risques Naturels »).

Zone N :

Zone faisant l'objet d'une protection particulière en raison soit d'un risque naturel, soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espace naturel.

Le secteur **Nb** correspond aux secteurs concernés par la restauration et conservation des terrains de montagne.

Le secteur **Nc** correspond aux périmètres de protection des captages d'eau potable.

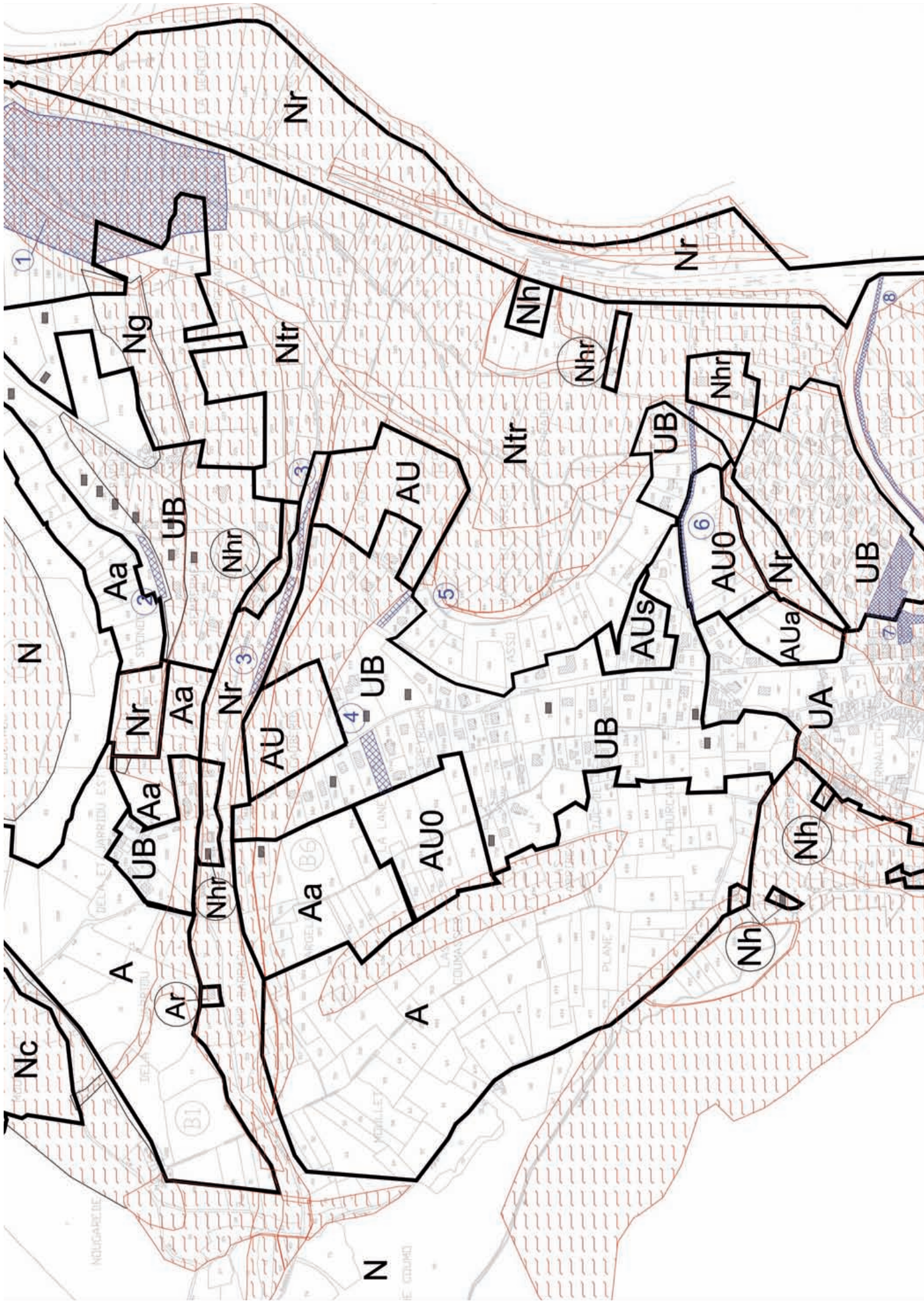
Le secteur **Ng** est réservé à l'hébergement touristique.

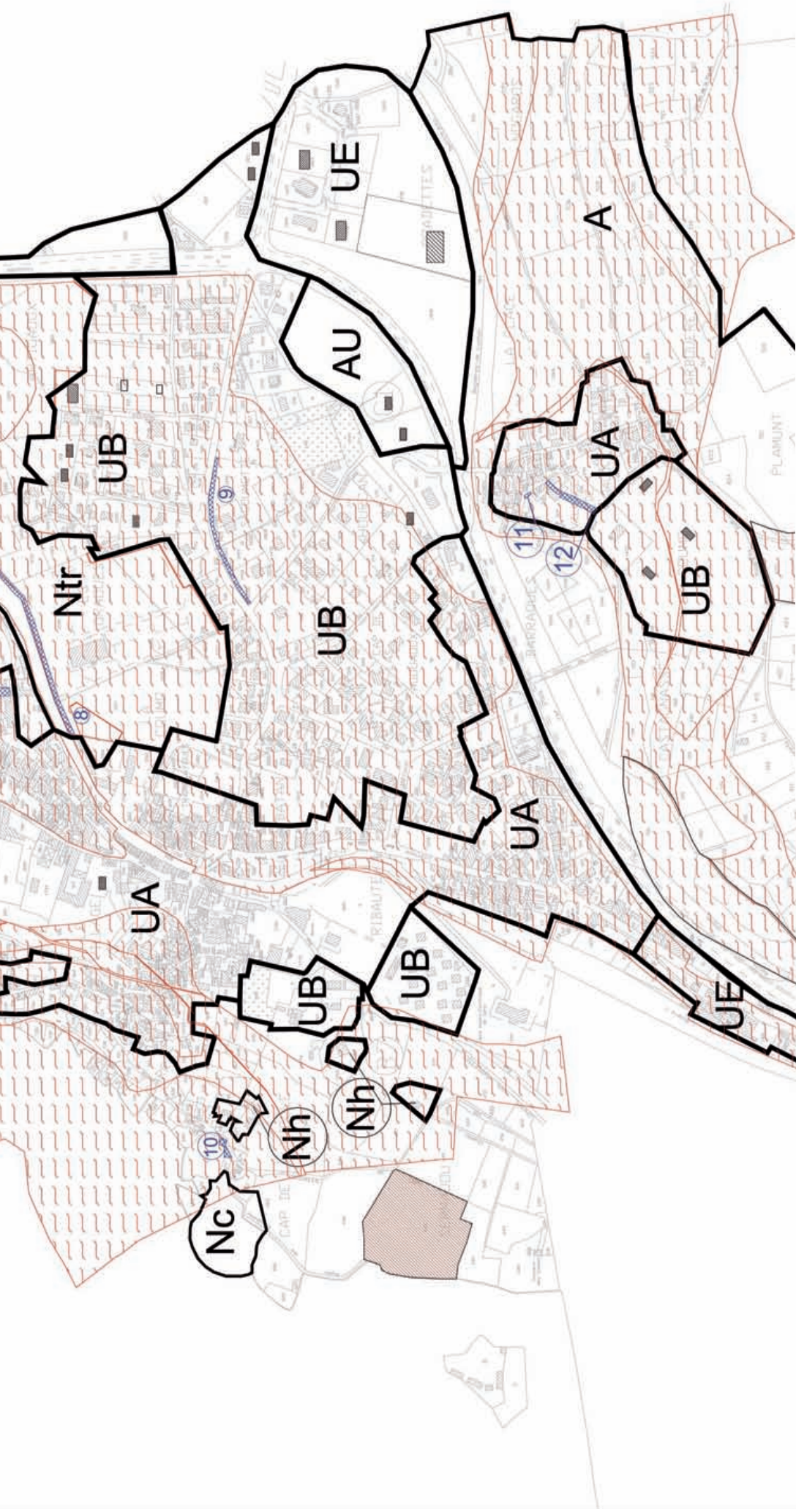
Le secteur **Nh** correspond aux constructions isolées non liées à l'activité agricole.

Le secteur **Nt** est dédié aux activités sportives et de loisirs.

Une partie de cette zone est concernée par le P.P.R.I. (secteurs **Nhr**, **Nr**, **Ntr** et tramés « Risques Naturels »).

La zone comprend également un secteur où l'exploitation des carrières est autorisée (secteur tramé « Carrière »).







Périmètres relevant du PPR



Emplacements réservés (voir liste)



Secteur "Carrière"

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Création d'une aire de repos en bord de RD 125	Commune
2	Création d'une voie de desserte reliant le chemin de Caubère et la RD 125	Commune
3	Création d'une voie de desserte des quartiers de La Rouezo et de Caubère	Commune
4	Création d'une voie de desserte du quartier La Lane	Commune
5	Création d'une voie de desserte du quartier de La Rouezo	Commune
6	Elargissement du chemin d'Aston	Commune
7	Extension du groupe scolaire	Commune
8	Création cheminement piéton et entretien berge de la Pique	Commune
9	Elargissement de l'avenue de la gare	Commune
10	Elargissement du chemin de Waterloo	Commune
11	Elargissement de la rue du Lavoir (Gaud-dessus)	Commune
12	Elargissement de la voie de desserte du quartier La Coume (Gaud-dessus)	Commune

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE ●

Le 7 janvier, Monsieur le Maire de Cierp-Gaud et son Conseil Municipal ont souhaité adresser leurs vœux autour de la traditionnelle galette des rois.



Employés municipaux, dirigeants associatifs, représentants des instances locales avaient répondu présents à cette invitation en présence de Bertrand Auban, Sénateur et Conseiller Général et d'André Pallas, Président de la Communauté des Communes.

Monsieur le Maire a remercié tous les bénévoles en soulignant que leur engagement se fait bien souvent au détriment du repos, de la vie familiale et voire plus...

Entente, partage et dynamisme, trois mots à retenir pour cette nouvelle année.



À VOS PANIERS ! ●

Tous les enfants sont venus courir dans le Parc du Château : c'était pour la bonne cause, remplir leur panier avec les œufs cachés ça et là.

En fin de course, un partage équitable des friandises a compensé les paniers les plus « pauvres ».



CARNAVAL DES ENFANTS ●

Le groupe d'animation de la Mairie en partenariat avec le Comité des Fêtes, la Batucada du Foyer, ont réalisé un superbe carnaval. Un long cortège de princesses, de clowns, d'arlequin et de corsaires suivaient Monsieur Carnaval qui a défilé dans les rues du village.



La course de Monsieur Carnaval sur son âne s'est terminée comme il se doit sur le bûcher. Il était temps alors de se réfugier à la salle du château pour partager le goûter offert par le Comité des Fêtes. Nous espérons que cette année 2012 retrouvera Monsieur Carnaval dans les rues de Cierp-Gaud.



REPAS DE QUARTIER ●

Pour la 3^e année consécutive, les habitants de la rue du Gourg, du Hourmigué, de la Prade, du Château d'Aston et de l'Artigaou se sont réunis autour d'un repas convivial, une ambiance festive.

Ce fut l'occasion de rencontrer les nouveaux venus du quartier.

Un rendez-vous a déjà été pris pour l'année 2012.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Après le dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts, la population a partagé dans la Parc du Château, le verre de l'amitié.

Nous remercions la population d'être venue nombreuse.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En l'absence de Monsieur le Maire à cette cérémonie, Messieurs Claude Guiard et Jean Pierre Lasala ont lu le message écrit par Monsieur le Président de la République,

hommage de la Nation aux soldats Morts pour la France pour la commémoration de toutes les troupes qui sont engagées et des soldats qui continuent à tomber sous le drapeau français au service de notre destin et de notre valeur pour que vive la République.



REMISE DE MÉDAILLE

Les amis de Monsieur Borde Claude et de Monsieur Barrau Hillot Alain ont sollicité Monsieur le Maire pour leur remettre la Médaille des 40 années de travail. À cette occasion, un apéritif a été offert.



BANNIÈRE À LA MAIRIE



Les bénévoles du Foyer des 2 Vallées ont participé à la bataille des fleurs de Luchon.

Leur char « Goldorak » a été particulièrement remarqué. La présidente Madame Graziano a remis la bannière « Fête des Fleurs 2011 » à Monsieur le Maire qui à cette occasion, a offert un apéritif pour remercier tous les bénévoles de leur investissement et de leur dynamisme.



LE THÉÂTRE



Pour l'année 2011, trois séances étaient prévues mais deux ont été annulées par les acteurs pour des raisons personnelles.



Le 1^{er} octobre, la troupe de l'Atlas du Conseil Régional a joué « Le cousin d'Amérique » : secrets de famille, conflits familiaux, jalousies, convoitises, trahisons et compromissions étaient au menu.

Les amateurs de théâtre ont apprécié ce moment de détente.

Un nouveau programme se met en place pour l'année 2012.

TRIAL

Le 9 juillet a eu lieu la démonstration de trial moto Place Jean Vivés, organisée par TOULOUSE TRIAL CLUB.

Un public nombreux a apprécié cette manifestation.



CONCERT

CONCERT

GABRIEL FAURE -
SCHUMANN - SCHUBERT -
BRAHMS



RACHÈL ESMORIS MEZZO-SOPRANO
accompagnée par
KATRINE HORN À LA HARPE
Eglise de CIERP
VEND. 22 JUILLET 20H30

Une trentaine de personnes ont assisté au concert. Ravis par ce nouveau type de manifestation, ils ont souhaité que ce spectacle soit renouvelé.



ATELIER MUNICIPAL

En septembre les employés municipaux ont pris possession des nouveaux locaux techniques de la commune.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Aménagement d'une pièce supplémentaire. Ont été réalisés des travaux de menuiserie, rénovation de plafond, revêtement de sol, peinture. Montant total des travaux : 3 619 € H.T. Travaux subventionnés par le Conseil Général.



ZONE ARTISANALE DES PRADETTES

Les travaux d'urbanisation de la deuxième tranche de la zone artisanale des Pradettes sont terminés. Quatre lots viabilisés sont mis en vente. Montant total des travaux H.T. : 81 500 €.

Ces travaux sont subventionnés par l'État (D.E.T.R.) montant de la subvention : 32 492 €.

Travaux de débroussaillage, arrachage d'arbres, nivellement et nettoyage des terrains de la zone artisanale. Montant H.T. : 5 430 €.



TRAVAUX POOL ROUTIER FINANCES PAR LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU CANTON DE SAINT-BÉAT

CHEMIN DE CAUBERE



Réalisation d'un pluvial avec puisard.

RUE DE SOUESTE



Rénovation d'un passage d'eau pluviale.

CHEMIN DE LA LANE



Construction d'un mur de soutènement pour élargissement de la chaussée.

ALLÉE DE PLAGNETS



Réfection de la chaussée.

TRAVAUX COMMUNAUX SUBVENTIONNÉS À 36,25% PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

PASSERELLE DU CHÂTEAU

La passerelle du parc du Château a été renouvelée. L'escalier d'accès a été modifié, entraînant des travaux de maçonnerie en pierres, de serrurerie, de peinture. Le platelage bois a été remplacé.

Montant des travaux H.T. : 24 251 €. Subvention 36,25% soit 8 791 €.



PASSAGE EN DESSOUS DE LA RUE DES PICADES



Construction d'un mur de soutènement. Montant de travaux H.T. : 10 100 €. Subvention 36,25% : 3 661,25 €.

ACHATS

VÉHICULE POUR TRANSPORT D'ENFANTS : cantine, école maternelle

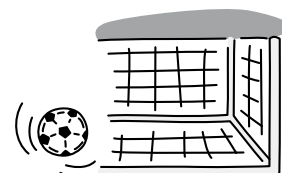
Remplacement de l'ancien véhicule par un FIAT Scudo
Montant total du véhicule plus frais : 17 069 € H.T.
Subvention du Ministère de l'Intérieur : 8 278 € H.T.

Cette subvention a été allouée grâce à l'intervention de Monsieur le Sénateur Bertrand Auban auprès du Ministère de l'Intérieur.



ÉCOLE DE FOOT

Achat de cages de but pour enfants
Montant total H.T. : 1 668,07 €.
Subvention du Conseil Général : 813,13 €.



ÉCOLE MATERNELLE

Achat d'un petit meuble et de deux tables.
Montant H.T. : 1 172 €.
Subvention du Conseil Général.

SALLE D'ANIMATION DU CHÂTEAU

Achat d'une armoire réfrigérante.
Montant H.T. : 1 494 €.
Subvention du Conseil Général.



ÉCOLE PRIMAIRE

Les appareils d'éclairage en plafond de toutes les classes étaient très anciens et ne présentaient plus les normes de sécurité. De nouveaux appareils ont été mis en place.
Montant des travaux H.T. : 3 384 €.
Subvention du Conseil Général.

Le revêtement de sol de la classe de Mme Jalabert a été remplacé.
Montant des travaux H.T. : 33 204 €.
Subvention du conseil général.
Achat et pose de trois radiateurs électrique en remplacement d'appareils vétustes.



STADE MUNICIPAL

Chauffage eau des douches.
Remplacement des accus gaz STYX.
Montant H.T. : 2 630 €.
Subvention du Conseil Général.

TRAVAUX EN PROJET

URBANISATION AVENUE DE LA GARE ET AMÉNAGEMENT DU ROND POINT

Ces travaux comprennent :

- les terrassements et structures de chaussées,
- le réseau d'eau pluviale,
- les bordures et revêtements,
- les passages piétons,
- les signalisations et équipements.

Le dossier de demande de subvention a été instruit et approuvé par le Conseil Général, le montant de la subvention sera de 144 000 €.

Le D.C.E. (document de consultation des entreprises) est en cours d'élaboration par le cabinet de maîtrise d'ouvrage I.C.P.A. de Lannemezan.

Les travaux seront entrepris et terminés en 2012.

SALLE POLYVALENTE à vocation d'activités sportive et culturelle

Les permis de construire et de démolir sont en cours d'instruction. Après obtention des permis de construire les appels d'offres seront lancés.

Ces travaux devront être terminés en 2012.

STATION D'ÉPURATION (S.M.E.A.)

Les appels d'offres ont eu lieu, l'entreprise retenue est la M.S.E.

Montant des travaux H.T. : 920 000 €.

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Général et l'agence de l'eau Adour Garonne.

Le permis de construire va être déposé les travaux devront être terminés fin 2012.

FILETS DE PROTECTIONS DE CHUTES DE PIERRES

Ces travaux seront à commencer au printemps 2012.

Ils sont séparés en deux tranches et sont subventionnés par le département et le Conseil Général.

Montant H.T. de la première tranche : 51 000 €,
part communale : 10 220 €.

Montant H.T. de la deuxième tranche : 76 000 €,
part communale : 15 200 €.



PERMANENCES

Monsieur Pierre BONN, Conciliateur de Justice
tient une permanence tous les 3^{ème} mardis du mois
de 9 à 12 heures.



Mme SOULIE Gabrielle, déléguée de la caisse
M.S.A. assure une permanence
tous les 1^{er} vendredis du mois.

LIRE AU VILLAGE



Depuis maintenant plus de vingt ans, « Lire au village », Bibliothèque pour tous, accueille un grand nombre d'adhérents, adultes et enfants.

Cette année, nous sommes encore mieux installés grâce au gros effort et à la gentillesse de la municipalité, nous avons deux pièces mises à neuf. Cela nous a permis de revoir le rangement.

En effet, entre les livres prêtés par le Conseil Général et les nouveautés que nous nous efforçons d'acheter à mesure des parutions, nous manquons sérieusement de place.



Nous sommes donc toujours prêts à accueillir anciens et nouveaux lecteurs et lectrices.

Nous aimerions avoir encore plus de petits enfants.
Nous avons de quoi satisfaire tout le monde.

L'Équipe de lire au Village

23 Rue Jean Vivès – 31440 Cierp-Gaud

AMICALE « LE TEMPS QUI PASSE »

Clin d'œil du Président,

L'Amicale est repartie pour une saison, 12 ans déjà.

Les adhérents ne peuvent que s'en féliciter. Un seul mot : que ferions-nous sans les mercredis !

Tout ce petit monde aime s'amuser, passer de bons moments, rebouger les idées, n'est-ce-pas formidable !



L'ASSOCIATION « DANÇAM »

Notre association anime un atelier de danses occitanes le mercredi soir de 20h à 21h30 à la salle du Château (hors vacances scolaires).

Nous nous retrouvons pour découvrir et pratiquer des danses traditionnelles venues des quatre coins de l'Occitanie comme les bourrées d'Auvergne et du Berry, des danses d'Ariège, des rondeaux et congos des landes et du Gers, des sauts et branles béarnais...

Au plaisir de la danse se mêle celui de la convivialité et de la bonne humeur. Nous organisons une fois par an un bal ; le dernier a vu la venue d'un groupe de Béziers « Castanha et Vinovel » qui nous a fait passer une soirée très festive et endiablée.



Bal du 22 octobre à Cierp-Gaud

L'atelier est ouvert à tous et toutes, tout au long de l'année. Il ne faut pas hésiter à venir passer un mercredi soir en notre compagnie, pour découvrir ces danses et cette culture.

Contacts : Georgette PONSOLLES - 05 61 79 57 01

Mais c'est aussi un libre échange d'amitié.

« Le temps qui passe » est une réussite et elle restera. L'amitié c'est pour tous, pourquoi la ternir. Le groupe se porte bien, car la danse rajeunit certaines octogénaires.

C'est formidable de se dépenser l'espace d'un après-midi.

Les goûters sont toujours bien appréciés, anniversaires, fêtes sont toujours au programme.

L'Amicale vit dans la bonne humeur. L'ambiance, malgré certains moments noirs encore cette année avec les décès de Mathilde et Louissette pionnières des années 99. Ce sont de mauvais moments, mais le destin, nous ne pouvons pas le changer, chacun en est marqué et personne ne peut s'y opposer.

Le visage de l'Amicale reste serein quant à l'avenir que nous réserve-t-il ? Rassurez-vous malgré deux années perturbées, je ferai de mon mieux avec l'équipe fidèle, pour que vivent encore ces moments d'Amitié et de Liberté.

TERRE D'AFRIQUE

L'année 2011 s'est achevée avec un dernier projet en décembre par une adduction d'eau pour un village de 450 habitants.

Sinon l'association a réalisé en tout sept projets en 2011 :

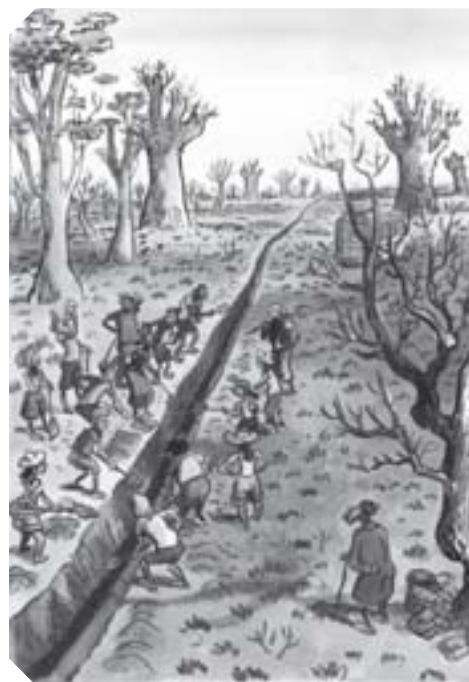
- 2 périmètres maraîchers,
- 3 adductions d'eau,
- La construction des huit étals et la finition des halls du marché de la communauté rurale de Baba Garage,



Étals du marché

Les quatre halls du marché

- Nous avons aussi signé 2 conventions avec des écoles d'infirmières (Tours et Mont de Marsan) pour des campagnes médicales et stages en juillet quatre infirmières et trois en novembre.
- La livre BD /DVD réalisé avec les élèves du lycée de Luchon est en vente auprès de l'association.



Les toubabs sous les baobabs



Terre d'AFRIQUE

06 75 78 01 42

www.terre-dafrique.org

LA RADIO VAL PIRENEOS

En 2011, nous avons présenté sur notre antenne plus de 1200 offres d'emploi, plus de 1800 bulletins météo "haute montagne" et plus de 1500 bulletins météo "plaine et moyenne montagne".

Tous les jours, nous vous offrons les programmes du ciné, les infos trafics transfrontalières et l'agenda culture et loisirs de la région.

En 2011, nous avons inauguré notre diffusion sur le réseau i-Tunes de Apple (catégorie radios internationales) et en 3G sur le réseau Live Radio de Orange, et nous avons doublé notre audience sur internet (www.rvpfm.net).

En 2011, nous avons été partenaires d'une quinzaine d'événements, dont le Festival du Marbre de Saint-Béat, le concert de Arnaud Fleurent Didier (artiste France Inter et révélation Canal +) à Saint Laurent de Neste et le salon transfrontalier Montagne Pyrénées, à Saint Gaudens.

En 2011, nous avons accueilli 4 nouveaux bénévoles (1 espagnol, 2 anglais et 1 allemand !).

Et en 2012, nous continuerons à être un lien entre le Comminges et le Val d'Aran, en restant au plus proche de vous.

Une bonne année à toutes et tous, et merci pour vos nombreux encouragements !



ÉCOLE DE FOOT DES 2 VALLÉES —●

La saison 2010/2011 s'est clôturée par un petit tournoi organisé sur le terrain de Cierp. Quelques équipes étaient présentes et la journée s'est terminée par une grillade.

L'équipe U13 a fini champion de sa poule et a reçu une coupe des mains du district lors de son assemblée générale.

Nous avons pu, dès septembre 2011, investir dans l'achat et le renouvellement de matériel nécessaire et adapté aux entraînements des différentes sections.

Une nouvelle équipe a vu le jour, les U14-15, née d'une association avec l'école de foot de Luchon. Il y avait un manque d'effectifs des deux côtés.

Si l'équipe dirigeante de l'école de foot souhaite donner une dimension cantonale au club afin d'élargir ses effectifs pour exister, elle reste néanmoins sensible à l'intérêt que nous ont toujours porté les élus de Cierp-Gaud et reconnaissante au vu des moyens que la commune met à sa disposition.

Nous remercions également toutes les communes et les commerçants pour leur soutien financier.

Pour la saison 2011/2012, le club compte une cinquantaine de licenciés.

Depuis 3 années, l'activité s'est développée, elle se consolide aujourd'hui. La tranche d'âge des plus petits, (6-7 ans) est plus nombreuse, ce qui constitue un atout pour l'avenir du club.



Les bénévoles au sein du club sont toujours très actifs, mêmes si nous manquons d'encadrement pour entraîner ces enfants dont l'amplitude des tranches d'âge (de 6 à 15 ans) est plus difficile à gérer.

C'est donc une priorité pour cette année : renforcer l'équipe d'encadrement sans laquelle le club ne peut exister.

Vous remerciant tous encore pour votre soutien, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2012.

LE BUREAU



JUDO CLUB CIERP GAUD - ESTÉNOS

60 licenciés « On s'inscrit toute l'année ». Et cela continue !!! 2 judokas de plus inscrits avant les vacances : 62 judokas

Quel plaisir de partager un sport, de passer un moment sur et autour des tatamis !

Entre tous et dans la bonne ambiance, nous contribuons à faire bouger le club !!!! Que se soit pour bouger les tatamis, donner des idées, des conseils, s'organiser en covoiturage.



Nos judokas viennent toujours d'un secteur géographique assez étendu, puisque plusieurs vallées sont représentées : par les villages de Fos, Boutx, Saint-Béat, Eup, Chaum, Burgalays, Marignac, Cierp Gaud, Siradan, Bagiry, Bertren, Izaourt, Montégut, Thèbes, Esbareich, Loures Barousse, Barbazan, Luscan, Galié, Esténos.

Pour rester dans l'optique de club familial ouvert à tous, le club, maintient son adhésion à « Temps Libre Prévention Jeunes » T.L.P.J. Le dossier monté par le club vient d'être retenu par le Conseil Général de la Haute-Garonne, la subvention pour la saison 2011-2012, sera débloquée début 2012. Cette convention

permet à des enfants de familles du canton, vivant avec le minimum social, de pratiquer une activité sportive et aussi créer un lien social pour les enfants et leurs parents.

Comme chaque saison, Maître André Lafont lorsqu'il vient se « ressourcer » dans sa demeure de Fos avec son épouse, n'hésite pas à venir nous rendre visite et endosser son judogi. Cette saison devrait voir se concrétiser la mise en place d'un projet, réunissant sur un cours bon nombre de ceintures marrons et noires, animé par Maître André Lafont.

RÉCAPITULATIF DE JANVIER 2011 À DÉCEMBRE 2011

• L'Assemblée Générale 21 janvier 2011

Changement de Trésorier : Jean-François Pousson est démissionnaire, mais reste au comité administration.

Le nouveau bureau se compose donc de Jean Marc Esczaux **Président**, Corinne Reisch **Trésorière**, MJosé Esczaux **Secrétaire Générale**.

• Résultats Compétition Officielle : Gwendal Loréal (Benjamin) :

- 12 février 2011 : à Martres Tolosane en District Sud Comminges Benjamin, il est sélectionné pour les Inter Districts.

- 03 avril 2011 : en Inter Districts à la Maison du Judo de Toulouse, il arrive 3^{ème} de sa catégorie.

Tandis que les judokas du club participent à la compétition amicale annuelle de Montesquieu-Volvestre, encadrés par leurs familles et le Président, la Trésorière et Laurent Camman l'enseignant de Cierp-Gaud Esténos et Luchon..., Patrick Loréal et MJosé Esczaux accompagnent Gwendal à Toulouse, où il se classe 3^{ème} et est sélectionné pour la compétition régionale par équipe Benjamin.

- 28 mai 2011 : en Compétition Régionale par équipes, catégorie Benjamins à la Maison du Judo de Toulouse Gwendal et son équipe Haute Garonne III, arrivent 3 au classement général. Sa famille, ainsi que JMarc, MJosé, Frédéric, Yann, Baptiste sont venus l'encourager. Frédéric venu pour coacher Gwendal est désigné pour coacher son équipe.

• Compétitions Amicales où les judokas du club ont participé :

- Muret novembre 2010
- Carbonne janvier 2011
- Montesquieu-Volvestre avril 2011
- Martres Tolosane mai 2011
- Labastidette mai 2011

• Classement fin de saison par catégories, (participation et résultat aux compétitions) :

En Baby Poussins, 1^{re} Amélie Pousson, 2^{ème} Mahé Ragné, 3^{ème} Adrien Courtade.

En Mini poussins - filles, 1^{re} Marie Ange Porterie, 2^{ème} Magali Barré.

En Mini Poussins - Garçons, 1^{er} Aurélien Dos Ramos, 2^{ème} Thomas Barrau, 3^{ème} Alexis Redonnet.

En Poussins - filles, 1^{re} Lou Pruvost, 2^{ème} Mélissa Dupont, 3^{ème} Charlotte Capone.

En Poussins - Garçons, 1^{er} Antoine Pousson, 2^{ème} Alexandre Peffaure-Dellerie, 3^{ème} Mathieu Guiard.

En Benjamins, 1^{er} Baptiste Solle, 2^{ème} Gwendal Loréal, 3^{ème} Eli Ragné.

En Minimes, 1^{er} Anass Benkirane.

• Classement général sur la saison par résultats des compétitions :

1^{re} place : Aurélien Dos Ramos (Mini Poussin) participe aux six compétitions et remporte 5 médailles OR et 1 Argent.

2^{ème} place : Baptiste Solle (Benjamin) participe à cinq des six compétitions et remporte 4 médailles OR et 1 Bronze.

2^{ème} place : Marie Ange Porterie (Mini Poussine) participe à cinq des six compétitions et remporte 3 médailles OR et 2 Argent.

3^{ème} place : Antoine Pousson (Poussin) participe à cinq des six compétitions et remporte 2 médailles OR et 1 Argent et 2 Bronze.

• **Passage de ceintures, remise de ceintures, fin de la saison 2010-2011 :**

Début juin ont eu lieu les passages de grades permettant aux judokas d'être évalués sur les connaissances acquises tout au long de la saison. Cette saison, Laurent Camman, notre enseignant, faisait participer les plus hauts gradés du club, afin que sous sa surveillance, ils évaluent les moins gradés.

Mi-juin avait lieu la remise de ceintures et le 24 juin les judokas, et leurs familles partageaient grillades et gâteaux, en présence de M. Denis Martin, Maire d'Esténos et de son épouse, de M. Pellegrini, son adjoint. M. Joël Gros retenu par d'autres obligations s'était excusé de ne pouvoir être présent à notre soirée.

• **Arbitrage – commissaire sportif - formation**

- Frédéric Escazaux est passé arbitre stagiaire région
- Yann Escazaux est commissaire départemental
- J-Marc Escazaux est commissaire club

Frédéric et Yann sont inscrits à l'E.D.A. 09-31 (École Départementale d'Arbitrage Ariège Haute Garonne). Baptiste Solle, Gwendal Loréal et Anass Benkirane cette saison 2011-2012, se sont également inscrits à E.D.A. et se forment au titre de commissaire club.

• **Assistant Club Formation 2010-2011-2012**

Frédéric vient de passer, à Tarbes, début décembre 2011, la formation qui lui permet de maintenir son renouvellement d'Assistant Club.

• **Formation de « rentrée des arbitres et commissaires » le 1^{er} octobre 2011 :**

Ce 1^{er} octobre, le dojo de Fonsorbes accueillait la formation de rentrée des Arbitres et Commissaires Ariège et Haute Garonne, Frédéric, Yann, Baptiste, Gwendal et Anass y participer accompagnés par MJosé Escazaux.

• **Formation de « rentrée des arbitres et commissaires Région » le 2 octobre 2011 :**

Frédéric Escazaux, stagiaire région, participait le matin à Balma, au stage de formation de rentrée des arbitres et commissaires régionaux et il arbitrait l'après midi à La Maison du Judo de Toulouse, mettant en pratique les toutes nouvelles règles étudiées le matin, avant d'assister à l'Assemblée Générale de l'amicale des arbitres et commissaires sportifs.

• **Formation de « rentrée des enseignants et dirigeants » de club les 8 et 9 octobre 2011 :**

Cette saison, Toulouse accueillait la formation de « rentrée des enseignants et dirigeants de club ». Jean-Marc Escazaux et M José Escazaux y ont participé pour la partie « dirigeants ». Laurent Camman enseignant et Frédéric Escazaux, Assistant Club, y participaient pour la partie « enseignants ».

• **Compétitions Amicales saison 2011-2012 :**

Invités par le club de Tarbes, ce 26 novembre, les benjamins et les poussins débutaient la saison des rencontres amicales. Ils étaient encadrés par Laurent Camman et Corinne Reisch. Tandis que J Marc, M José, Frédéric et Yann Escazaux inscrits de longues dates, assistaient à une conférence sur la Genèse du Judo, à Toulouse.

Le club de St Hilaire, nous accueillait pour notre première compétition amicale de la saison le 4 décembre.

Le nombre des licenciés est un peu en baisse, mais la bonne ambiance y est toujours constante.

En ce premier trimestre de la saison 2011-2012, nous venons d'inscrire avant les vacances deux judokas de plus, mettant le club à 62 licenciés, deux autres sont en période d'essai.

Comme chaque saison, des licenciés ont déménagé, d'autres ont quitté le club momentanément ou définitivement, d'autres licenciés sont venus nous rejoindre.

Un bon noyau est présent depuis plusieurs saisons. Les progrès sont récompensés par de bons résultats.

Si vous voulez découvrir ces sports, ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à venir voir ou essayer ces disciplines au *Dojo Salle des Fêtes d'Esténos* ou à prendre contact au **06 24 23 31 06** ou **05 61 89 58 02** ou par *mail* : judo.cierpgaud@yahoo.fr

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2012.

Pour le Bureau, le président Jean-Marc ESCAZAUX.



LES ARCHERS DU HAUT-COMMINGES



Les Archers du Haut-Comminges qui fêtera ses quatre ans en 2012 est forte à ce jour de 30 adhérents provenant du canton de Saint-Béat, du Saint Gaudinois et du Luchonnais mais également des adhérents espagnols.

Le site de cette association localisé au champ de Garonne est composé d'un pas de tir traditionnel comportant 4 cibles, 2 pour les arcs dit classiques et deux autres pour les arcs dit à poulies.

L'association propose également un parcours dit 3D avec 14 cibles de tailles réelles disposées le long d'un sentier qui serpente dans une zone boisée.

Pour la seconde année consécutive l'association a organisé un concours départemental qui a réuni 30 archers au cours d'une journée placée sous la bonne humeur et surtout sous la bienveillance du soleil.

Cette année les deux première places ont été obtenues par des adhérents de notre association.

Le vainqueur a comme tous les ans gagné un week-end offert par le centre de vacances ESPACE EUROPE SUD OUEST de CIERP GAUD.

Les subventions des collectivités locales et départementales ainsi que des entreprises cantonales nous ont permis d'améliorer notre structure et nous les en remercions.

Nous remercions également Monsieur Bianchesi Bertrand qui met à disposition son terrain sans quoi notre association ne pourrait exister.

Un site internet de association est réalisé sous l'appellation <http://lesarchersduhautcomminges.web.officelive.com>

Bonne année 2012 à tous.

Le Président Tisnerat Pascal

ATELIERS CRÉER SE CRÉER

"Découvrir et développer une pratique artistique, trouver une expression personnelle".

"Des cours par un artiste pédagogue diplômé de l'école d'arts visuels et des sciences de l'éducation".

*Les ateliers créer se créer à Cierp-Gaud,
dessin - peinture - expression.*

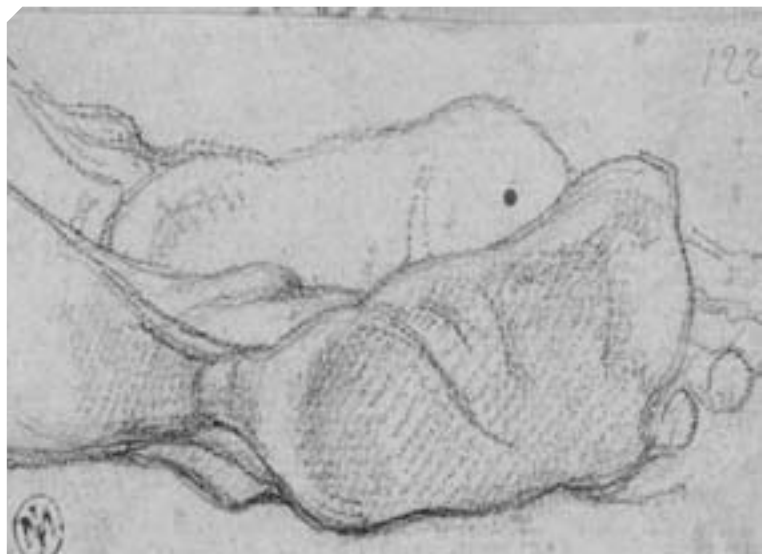
Les jeudis : adultes de 10h à 16h

Très prochainement des mercredis : enfants

et des vendredis : jeunes de 17h à 19h30

www.creersecrer.over-blog.com

06 31 78 55 92 - essemorais@orange.fr



SPORT'S VERT

L'association Sport's Vert « Gère dans la crise ! »

« Eté 2011, sur les séjours de vacances « Nature et Moto-Trial au Pays de l'Ours », nous avons eu 13 enfants de plus par rapport à l'année 2010. Pourtant, ce bon résultat n'était pas dans les augures au mois de mai 2011 ! Les inscriptions n'ont jamais été aussi tardives, conséquence certaine de la crise globale en cours.

À la fin de ce mois de mai, lors d'une réunion des membres, élus et salariés de l'association, nous avons décidé de maintenir la qualité et la capacité d'accueil sur notre centre d'été.

Nous avons engagé une meilleure actualisation des informations sur notre site Internet. Nous avons réfléchi à optimiser les coûts pour la mise en œuvre des séjours, tout en proposant des activités nouvelles dans les programmes. Difficile jeu d'équilibre qui nous a conduit non seulement à un équilibre budgétaire difficilement acquis mais aussi à satisfaire à nos objectifs d'éducation, de formation, de professionnalisation et de découverte.

Faute de stabilité sereine, notre association joue l'équilibriste depuis bientôt 25 ans. N'est-ce pas là, la qualité première demandée à un moto-trialiste ?

Meilleurs Vœux à tous !»

Le président, Gérard CAMPISTRON



1^{re} École de Moto Pyrénéenne - Structure Éducative de Sécurité Routière pour enfant - Séjours de vacances Moto Enfant.

31 440 Cierp-Gaud

Tél. 05 61 79 56 46

Mobile : 06 08 16 06 73

Adresse E.mail : sportvert@hotmail.com

<http://www.chez.com/sportvert>

MUSIQUES EN LIBERTÉ

« Musiques en liberté » prend un nouvel essor (la baisse de nos effectifs, " le temps qui passe, les ans aussi" ...).

Mais grâce au dynamisme de son chef de chœur Carine, qui a su adapter, remodeler son répertoire et des choristes

très motivés, "Musiques en liberté" prend un nouveau départ.

Nous vous invitons à participer à **nos répétitions, le lundi de 20h30 à 22h30** et de vous joindre à notre chorale où se mêlent solidarité, convivialité et amour du chant.

Madame Solange Wiart qui a longtemps présidé efficacement notre association, a souhaité se retirer ; nous lui adressons, ainsi qu'à son mari, très présent également, tous nos remerciements pour les services rendus. Bonnes Fêtes et meilleurs vœux !»

Sa nouvelle Présidente,
Christiane Daure.



LES CABRIS DE CIERP-GAUD



Nos Cabris, toujours plus nombreux, ont repris en septembre le chemin des tapis. Christian Seube, leur éducateur sportif, s'attache à les transformer en gymnastes accomplis.

Les cours regroupent des enfants de 3 à 10 ans, répartis en trois niveaux, et se déroulent le mercredi matin et le jeudi soir.

Pour tout renseignement vous pouvez consulter le site internet :

www.lescabrisdecierpgaud.com

A bientôt !



ÉCOLE



Fatigués mais heureux, il ne nous restait plus alors qu'à faire voler les cerfs-volants, fabriqués par leurs soins lors d'ateliers sur le centre, puis nous reprenions le chemin de la place de la Toucouère.

Cette semaine a été une franche réussite, y compris dans son exploitation à l'école : ambiance de classe plus propice au travail, motivation accrue autour des thèmes liés à la sortie...

Même si les élèves de cycle 3 ne partiront pas en séjour découverte avant deux ou trois ans, les projets sont suffisamment nombreux sur l'école pour conserver la motivation de nos chers écoliers : mise en place de la bibliothèque d'école, exploitation du jardin potager et de ses productions par les élèves, fresque de l'école...

Quoi qu'il en soit, cette aventure restera un souvenir précieux dans le cœur de chacun des participants.

Les classes de Messieurs Picard et Bordes sont parties pour un séjour voile fin septembre.

Grâce aux financements conjoints de l'association des parents d'élèves, des budgets scolaires de la communauté de commune et grâce aux fonds récoltés sur la coopérative de l'école, les enfants ont pu bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un centre d'hébergement à Seignosse, entre mer, lac marin et forêt. Ils ont ainsi pu découvrir la forêt et le milieu littoral landais.

Mais la grande aventure de ce séjour a été l'initiation à la voile sur le lac marin d'Hossegor. Durant trois demi-journées, nos apprentis skippers se sont régalés dans des conditions estivales.

Encadrés par deux moniteurs d'état, ils ont appris beaucoup en peu de temps: gréer son bateau, assumer son rôle sur l'embarcation, vaincre sa peur et bien sûr naviguer.





Le spectacle de Noël



À l'occasion de Noël, les élèves de la maternelle ont eu la chance d'assister à un spectacle de magie offert par la mairie.

C'est sous le regard émerveillé des enfants et des adultes que notre magicien nous a fait ses tours extraordinaires ; il a même fait apparaître une colombe et mis le feu dans un livre !!!!



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes comme tous les ans n'a pas ménagé ses efforts pour offrir à la population diversité et nouveauté.

Après l'Assemblée Générale du 17 décembre 2011 à 18h un nouveau groupe a été élu :

- **Président d'honneur** : Joël Gros Maire de Cierp-Gaud.
- **Présidente** : Laëtitia Garrido.
- **Vice-Présidents** : Albert Mars, Carine Parmegiani.
- **Secrétaires** : Muriel Darbois, Christelle Garcia.
- **Trésoriers** : Carine Garrido, Gaétan Cabare.
- **Membres actifs** : Claude Guiard, Annette Guiard, Maguy Pujos, Mike Garrido, François Garrido, Jérôme Parmegiani, Franck Darbois, Christophe Cazale, Anthony Mivra, Camille Ponsolle, Cyril Faduilhe, Sonia Faduilhe, Marion Berra, Mickaël Ribelles, Cyril Andrillon, Julie Guiard, Cédric Navarro, Sophie Gossot, Cédric Barthie, Emma Barthe, Jordan Darbois.

CALENDRIER DES FÊTES 2012

- **CARNAVAL** date à déterminer avec les enfants des écoles
- **23 Juin** : Brandon
- **12 au 15 Juillet** : Fêtes d'Été (prévus : discos, orchestres, bandas, feux d'artifice, fête foraine, etc.)
- **Septembre** : Cargolade - date non définie
- **Novembre** : Soirée Beaujolais – date non définie

TOUT UN PROGRAMME À METTRE EN PLACE

FOOT ENTENTE DES 3 VALLÉES

La fusion est maintenant consommée...

Le club compte 80 licenciés à ce jour avec deux équipes seniors qui se sont maintenues en Première et Promotion Première Division.

Toutes deux encadrées par un nouveau venu Michel Owczarzak diplômé éducateur foot et André Garcia.

La 1^{re} division, en haut du classement à la moitié du championnat et en course pour la Coupe du Comminges.

L'équipe trois n'a pas repris cette année, manque d'effectif, par contre une ÉQUIPE FÉMININE est engagée avec vingt licenciées, encadrées par Ludovic Pinasa.

Ce groupe réunit des jeunes joueuses qui se renforcent petit à petit par des anciennes, toutes heureuses de se retrouver aux entraînements et lors des matchs, seul bémol à cette histoire, les déplacements trop longs qui nous conduisent vers Toulouse, le Lot, le Tarn... nécessitant des bus et donc des frais importants, mais leurs envies et leurs joies nous font oublier tous ces inconvénients.

Longue route à nos jeunes avec un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent autant dans notre canton qu'en Barousse... Que ce soit les collectivités locales (les mairies, communauté de communes), les sponsors et nos supporters qui affrontent le froid et la pluie pour venir les soutenir et un merci tout particulier à tous ceux, bénévoles, qui oeuvrent lorsque les projecteurs sont éteints et font que le football vive encore dans notre canton.



Équipe 1



Équipe 2



Féminines



Monsieur Le Maire
et son Conseil Municipal
vous souhaitent une
très Bonne Année

2012

